

Le sénateur Rattenbury: Monsieur le président, pour revenir à la question des bacs, je remarque à la page 23 qu'il est fait mention du service de bac de Terre-Neuve et des ports terminus, entre l'Île du Prince-Édouard et Yarmouth (N.-É.) et ainsi de suite. Or, le bac de l'Île du Prince-Édouard est l'un des principaux du National-Canadien et je voudrais connaître le déficit qu'accuse cette exploitation. Ce renseignement est-il disponible? Je pose la question parce qu'on envisage d'énormes dépenses pour la construction d'une chaussée reliant l'Île du Prince-Édouard et je voudrais pouvoir comparer une dépense à l'autre.

M. Cloutier: Le budget principal pour l'année 1967-1968 indique à la page 527 un déficit de \$5,803,600 pour le service de bac de l'Île du Prince-Édouard et des ports terminus.

Le président: Sénateur Rattenbury, voulez-vous connaître les dépenses ou le coût de cette entreprise pour la présente année financière ou le coût total de l'ensemble du projet?

Le sénateur Rattenbury: J'imagine que le coût de toute l'entreprise n'est pas connu; cependant, cette affectation d'environ \$5,800,000, ne prévoit-elle rien pour la dépréciation, comme cela se fait d'ordinaire dans la comptabilité du gouvernement?

M. Cloutier: Oh! oui cela serait prévu. Il s'agit d'une société de la Couronne et cela est un déficit du véritable point de vue de la comptabilité.

Le sénateur Rattenbury: Dans une société de la Couronne on tient compte de la dépréciation, n'est-ce pas?

M. Cloutier: Oui.

Le sénateur Burchill: Il ne s'agit que d'exploitation. Il n'y a pas de capitaux.

Le sénateur Rattenbury: N'y a-t-il pas de capitaux?

M. Cloutier: Non.

Le président: J'ai une question à poser, monsieur Cloutier. Vous nous avez dit que ce budget est probablement le dernier que nous aurions pour la présente année financière. Pouvez-vous nous dire s'il y a de nouvelles affectations dans ce budget supplémentaire qui n'étaient pas compris dans le budget principal?

M. Cloutier: Je dirais, Monsieur le président, qu'en général, les affectations comprises dans le budget supplémentaire se rapportent à la même sorte de dépenses qui figurent au budget principal, sauf peut-être quelques exceptions.

Le sénateur Benidickson: Vous parlez maintenant de nouveaux programmes.

M. Cloutier: De nouvelles entreprises.

Le sénateur Benidickson: Dont on devrait nous parler.

M. Cloutier: Non pas de choses qui étaient comprises dans le budget principal. Sous la rubrique «industrie», il y a un crédit pour garantir les prêts. Je veux parler du Crédit 30c. En voici le titre:

Crédit 30c—Assurance

Crédit 30c. Assurance, selon la formule du partage des risques avec le prêteur, pour la présente année financière et les années financières subséquentes, pour un montant total maximum de \$100,000,000, selon les modalités et conditions, y compris le versement de primes à cette fin, fixé par le Gouverneur en Conseil, de prêts consentis avant le 1^{er} janvier 1973, en vertu du programme d'aide à la réadaptation relatif aux accords du «Kennedy Round», par des prêteurs particuliers approuvés par la Commission instituée en vertu de l'article 15 de la Loi sur le ministère de l'Industrie à des manufacturiers installés au Canada qui, de l'avis de ladite Commission,

(a) ont besoin de ces prêts pour réorganiser leur entreprise mais ne peuvent pas obtenir de capitaux suffisants sans cette assurance; et

(b) (i) seront ou risquent d'être gravement atteints par une augmentation des importations imputables aux réductions de tarifs effectués par le Canada à la suite des accords du «Kennedy Round», ou

(ii) voient augmenter de façon sensible leurs possibilités d'exportation grâce aux accords du «Kennedy Round»,

et pour juger avec plus de certitude que l'assurance susmentionnée constitue une garantie aux fins de l'article 27 de la Loi sur l'administration financière.

Il s'agit d'un nouveau programme annoncé par le gouvernement il y a quelques mois. Je crois qu'on s'est aussi entretenu de ce programme au Sénat. Mais il s'agit d'un nouveau crédit.

Le président: Nous avons eu deux réunions à ce sujet jusqu'ici.

Le sénateur Benidickson: Je suis très heureux que le président ait soulevé la question. Je suis très méfiant lorsqu'il s'agit de crédits de \$1. Vous dites que cette annonce du programme du gouvernement a fait l'objet d'une certaine publicité. A-t-il été question d'un montant particulier pour la prochaine année financière ou de quelque chose du genre?